



Appréciation de laboratoire n° 008317

Selon l'arrêté du 22 mars 2004 modifié du Ministère de l'Intérieur

RESISTANCE AU FEU d'un conduit de ventilation vertical préfabriqué en béton armé de type B d'épaisseur de parois 7 cm

Demandeur: GSP

Lieu Dit de la Gare ZA La Gouanna 73800 CRUET

Documents de référence : RE CERIB 008316

RE CERIB 008319

Date: 30/03/2017

1 rue des Longs Réages CS 10010 28233 ÉPERNON CEDEX FRANCE Cette appréciation de laboratoire comporte 20 pages dont 5 annexes. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



Sommaire

1	Objet	3
2	Textes et documents de référence	3
3	Caractéristiques des échantillons étudiés	3
4	Description des éléments	3
4.1	Nomenclature des produits	4
4.2	Description du corps d'épreuve	4
5	Analyse	5
5.1	Conduit de ventilation de type B	5
5.2	Conduit de désenfumage de type C	5
5.3	Comparatif essai sur conduit B et sur conduit C	6
5.4	Evolution des composants et de la méthode d'essai	6
6	Conclusions	6
7	Conditions de validité des conclusions	7
Ann	exe 1 – Plan des éléments de conduits fourni par le fabricant	8
Ann	exe 2 – Composition du béton des conduits	15
Ann	exe 3 — Fiche technique du mortier réfractaire	16
Ann	exe 4 – Fiche technique du mortier épais courant	18
Ann	exe 5 – Plan de configuration de l'essai	19



1 Objet

La présente appréciation de laboratoire, établie selon l'Arrêté du 22 mars 2004 modifié, vise à estimer le degré de résistance au feu de conduits de ventilation verticaux préfabriqués en béton exposés au feu de l'extérieur (conduit A) et de l'intérieur (conduit B) dans des conditions de feu normalisées.

2 Textes et documents de reference

La présente appréciation de laboratoire est établie selon les textes de référence suivants :

- Arrêté du 22 mars 2004 modifié ;
- Norme NF EN 13501-3 + A1 de mai 2012 « Classement au feu des produits et éléments de construction
 partie 3 : classement utilisant des données d'essais de résistance au feu des produits et éléments utilisés dans des installations d'entretien : Conduits et clapets résistants au feu » ;
- Norme NF EN 1363-1 de mars 2013 « Essais de résistance au feu partie 1 : Exigences générales » ;
- Norme NF EN 1366-1 de novembre 2014 « Essais de résistance au feu des installations techniques partie 1 : Conduits de ventilation » ;
- Norme NF EN 1366-8 de février 2005 « Essais de résistance au feu des installations de service partie 8 : Conduits d'extraction de fumées ».

Cette appréciation de laboratoire est également basée sur les rapports d'essais normalisés suivants :

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Rapport de référence	Type de document	Date de l'essai
Centre d'Essais au Feu du CERIB	CERIB	008316	Rapport d'essai conduit de type B	03/02/2017
Centre d'Essais au Feu du CERIB	CERIB	008319	Rapport d'essai conduit de type C	16/02/2016

3 CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS ETUDIES

Marque commerciale : conduit de ventilation de type B de section intérieure 1 000 mm x 250 mm d'épaisseur nominale 70 mm.

Fabricant: GSP.

Provenance: Usine de Cruet (73).

4 DESCRIPTION DES ELEMENTS

L'élément de construction concerné par la présente appréciation de laboratoire est une gamme de conduits de ventilation verticaux de type B en béton armé. Le conduit est monté à travers une construction support rigide de haute densité en béton armé. Cette gamme de conduits a fait l'objet d'une évaluation au feu selon un scénario de feu extérieur (conduit A) et un scénario de feu intérieur (conduit B) selon la NF EN 1366-1 de novembre 2014.



4.1 Nomenclature des produits

• Eléments de conduits

La section extérieure du conduit est de 1 140 x 390 mm² avec une épaisseur de paroi de 70 mm. La section interne est de 1 000 x 250 mm².

Le conduit est composé de 3 éléments de hauteurs différentes :

- élément 1 : 1 000 mm ;
- élément 2 : 1 700 mm ;
- élément 3 : 1 500 mm.

L'élément 2 comporte 2 ouvertures de section 500 x 125 mm² sur les 2 grandes faces et l'élément 3 comporte un orifice de Ø200 mm sur une petite face à 250 mm du haut de l'élément.

Les épaisseurs relevées des éléments de conduit varient entre 66 mm et 77 mm.

Le béton du conduit est un béton de type C30/37.

Les éléments de conduits ont été fabriqués du 3 au 7 novembre 2016 à l'usine GSP de Cruet (73).

Le ferraillage des conduits est composé de :

- 4 HA8 dans les angles ;
- Des cadres en HA6 tous les 25 cm.

Une éprouvette de composition béton identique a été découpée dans un élément ne servant pas aux essais. Les mesures de suivi pondéral et de teneur en eau sont réalisées sur cet élément. Aucune éprouvette n'a été transmise pour les essais de compression, les tests de résistances mécaniques n'ont donc pas été réalisés par le laboratoire.

Voir les plans des éléments de conduit fournis par le fabricant en annexe 1, la composition du béton du conduit en annexe 2 et le ferraillage des éléments de conduit en annexe 1.

Eléments pour la fermeture des conduits

L'assise et la fermeture du conduit sont assurées par deux plaques en béton armé. Ces plaques ont pour dimensions 1 140 x 390 x 70 mm³. Leur composition béton est identique aux éléments de conduits.

• Jointoiement des éléments de conduits

Le jointoiement des éléments de conduits et des plaques de fermeture est réalisé avec un mortier réfractaire de type Weber.cel feu de fournisseur Weber.

L'épaisseur mesurée des joints après assemblage peur varier de 8 à 15 mm.

Voir la fiche technique du mortier réfractaire en annexe 3.

• Scellement de la plaque d'assise du conduit

Le scellement entre le support en béton cellulaire et la plaque d'assise du conduit est effectué avec du mortier épais courant de type 151 de fournisseur ParexLanko.

L'épaisseur mesurée du scellement après assemblage est d'environ 10 mm.

Voir la fiche technique du mortier épais courant en annexe 4.

• Traitement du calfeutrement

Le calfeutrement entre la dalle support et le conduit est réalisée avec du mortier réfractaire de type Weber.cel feu de fournisseur Weber sur une épaisseur de 20 mm.

4.2 Description du corps d'épreuve

Description de la traversée de plancher

Le plancher est réalisé avec une construction support normalisée de type dalle support normalisée en béton de 150 mm d'épaisseur et de masse volumique 2 500 kg/m³.

Une trémie, de dimensions 1 180 x 430 mm², a été ménagée dans la construction support.

Un jeu de 20 mm est conservé entre le conduit et la construction support.



• Mise en œuvre du conduit

Le conduit de type B est testé en même qu'un conduit de type A.

La construction support en béton est posée centrée sur la longueur du four en appui sur les parois verticales de ce dernier. La fermeture totale du four est assurée par les 2 ½ toits du four positionnés de part et d'autre de cette construction support. Un support en béton cellulaire est positionné en lieu et place de la sole afin que le conduit soit convenablement positionné au milieu de la trémie. Un relevé au fil à plomb du positionnement de la plaque d'assise est effectué sur le support. La plaque d'assise du conduit est scellée, de niveau, sur le support en béton cellulaire.

Le premier élément de conduit est ensuite positionné sur cette plaque. Le jointoiement est réalisé avec du mortier réfractaire et l'excédent de mortier est lissé.

Le deuxième élément de conduit est assemblé au-dessus du premier élément avec du mortier réfractaire. Un lissage de l'excédent de mortier réfractaire entre les deux éléments de conduits est réalisé après assemblage. Le traitement du passage de la trémie (entre la construction support et le conduit) est réalisé par bourrage de mortier réfractaire dans la trémie.

Le troisième élément de conduit est assemblé de manière identique au deuxième.

La plaque de fermeture est positionnée sur le dernier élément de conduit. Le jointoiement est réalisé avec du mortier réfractaire dont l'excédent est lissé.

Montage

Le conduit est monté axé, par des techniciens spécialisés de la société CERIB, 1 rue des Longs Réages – 28233 EPERNON CEDEX dans le dispositif d'essai préparé par le laboratoire d'essai sur demande du commanditaire. Le conduit est bloqué en pied dans toutes les directions par scellement sur un support en béton cellulaire. Le conduit est exposé au feu depuis l'extérieur et à l'intérieur sur ses 4 côtés.

Longueur exposée au feu : 2 025 mm (sans la plaque d'assise).

Longueur non exposée au feu : 2 010 mm (sans la plaque de fermeture).

Voir le plan de configuration en annexe 5.

5 ANALYSE

5.1 Conduit de ventilation de type B

Lors de la réalisation de l'essai sur conduit de type B, un dysfonctionnement du four est survenu à la 26 ème minute d'essai. Un second démarrage a été effectué. Le second test a duré 125 minutes.

Les durées de maintien des critères de performance sont les suivantes :

Etanchéité au feu (E)

Inflammation soutenue : 125 minutes (sans échec). Inflammation du tampon de coton : 125 minutes (sans échec). Pénétration et déplacement d'un calibre d'ouverture : 125 minutes (sans échec).

<u>Isolation thermique (I)</u>

Durée de l'isolation thermique : Echec à 88 minutes*. *Augmentation de la température moyenne initiale du premier démarrage de plus de 140 °C.

5.2 Conduit de désenfumage de type C

En complément, un essai sur un conduit de désenfumage de type C a été réalisé. Cet essai est instrumenté de thermocouples de manière identique au conduit B.

Les durées de maintien des critères de performance sont les suivantes :

Etanchéité au feu (E)

Inflammation soutenue :122 minutes (sans échec).Inflammation du tampon de coton :122 minutes (sans échec).

AL n° 008317



Pénétration et déplacement d'un calibre d'ouverture :122 minutes (sans échec).Fuites supérieures à 10 m³/ (m².h) :Echec à 102 minutes.Réduction de section transversale :122 minutes (sans échec).Stabilité mécanique :122 minutes (sans échec).

<u>Isolation thermique (I)</u>

Durée de l'isolation thermique : Echec à 99 minutes.

Débit de fuite (S)

Fuites supérieures à 5 m³/ (m².h): Echec à 77 minutes.

5.3 Comparatif essai sur conduit B et sur conduit C

Les principales différences entre les 2 modes opératoires des 2 normes d'essais (NF EN 1366-1 et NF EN 1366-8) sont la vitesse d'extraction des gaz ainsi que la dépression mise en œuvre dans le conduit C. Le mode opératoire de la NF EN 1366-8, conduit de désenfumage de type C, est plus défavorable au niveau du critère d'isolation thermique. Le conduit C est donc plus pénalisant que le conduit B du point de vu de l'isolation thermique relevée en face non exposée au feu du conduit.

La durée de maintien du critère d'isolation thermique relevée lors du test sur conduit C peut donc être utilisée sur le conduit B.

✓ Conclusion

Les essais et analyses permettent de conclure sur les critères de classement suivants pour le conduit B:

Etanchéité au feu (E)

Inflammation soutenue :125 minutes (sans échec).Inflammation du tampon de coton :125 minutes (sans échec).Pénétration et déplacement d'un calibre d'ouverture :125 minutes (sans échec).

Isolation thermique (I)

Durée de l'isolation thermique : Echec à 99 minutes.

5.4 Evolution des composants et de la méthode d'essai

Les éléments sont fabriqués sur le site de Cruet de manière courante.

L'élément décrit a fait l'objet d'un essai selon la norme d'essai NF EN 1366-1 de novembre 2014 " Essais de résistance au feu des installations techniques — Partie 1 : Conduits ". Cette norme de novembre 2014 est toujours utilisée pour effectuer des essais et n'a pas été modifiée.

6 CONCLUSIONS

Les critères de performances établis au paragraphe 5.3, pour le conduit B, peuvent être repris intégralement.

Etanchéité au feu (E)

Inflammation soutenue :125 minutes (sans échec).Inflammation du tampon de coton :125 minutes (sans échec).Pénétration et déplacement d'un calibre d'ouverture :125 minutes (sans échec).

Isolation thermique (I)

Durée de l'isolation thermique : Echec à 99 minutes.



7 CONDITIONS DE VALIDITE DES CONCLUSIONS

Les conclusions figurant dans la présente appréciation de laboratoire ne s'appliquent qu'aux produits définis mis en œuvre dans les conditions identiques aux essais de référence rappelées dans le présent document. Les conclusions figurant dans la présente appréciation de laboratoire ne s'appliquent qu'aux conduits en béton verticaux de caractéristiques similaires, mis en œuvre dans les essais de référence du présent document. Cette appréciation de laboratoire ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 4 août 2008.

Toute modification sur les produits constitutifs de l'ouvrage ou leurs conditions de mise en œuvre invalide les conclusions figurant dans la présente appréciation de laboratoire.

Christiane ROTTIER

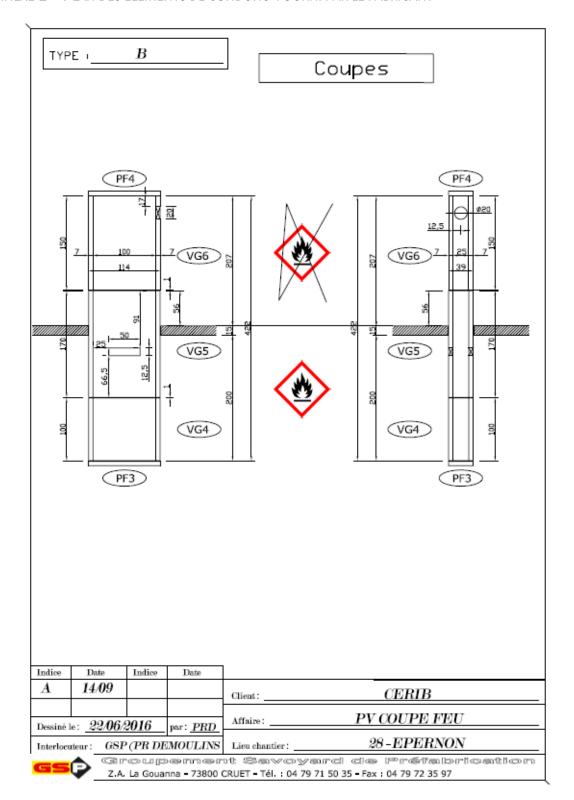
Motte:

Responsable du Laboratoire Centre d'Essais au Feu **Baptiste HAINAULT**

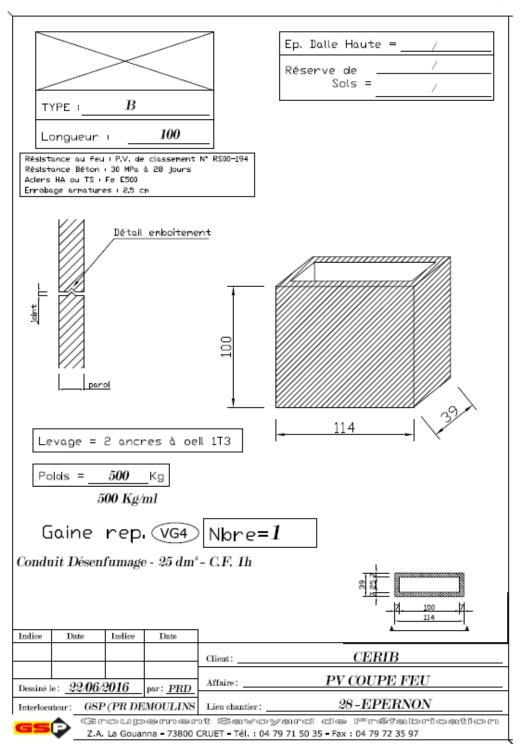
Responsable d'Essais du Centre d'Essais au Feu



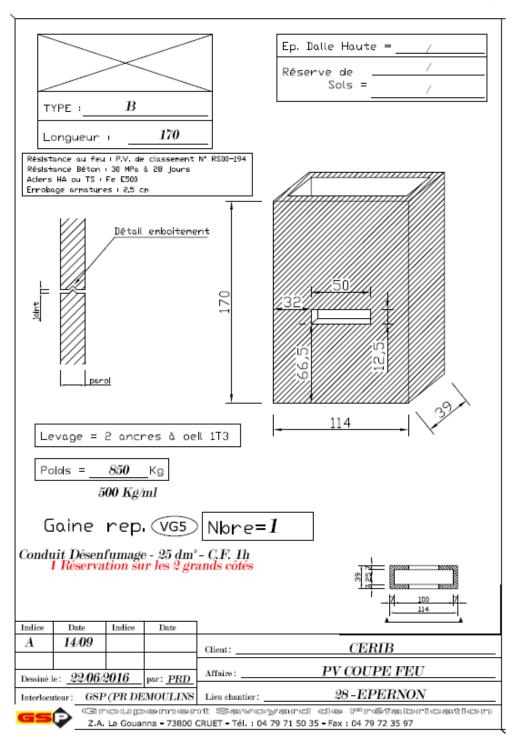
ANNEXE 1 — PLAN DES ELEMENTS DE CONDUITS FOURNI PAR LE FABRICANT



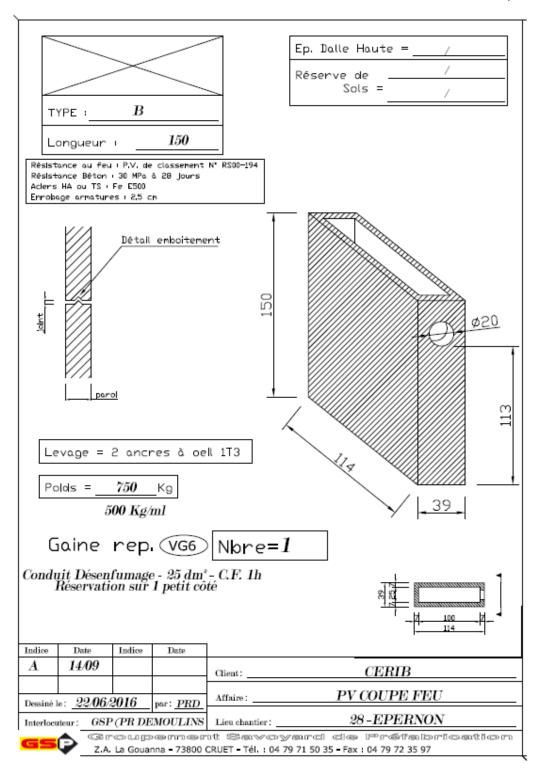












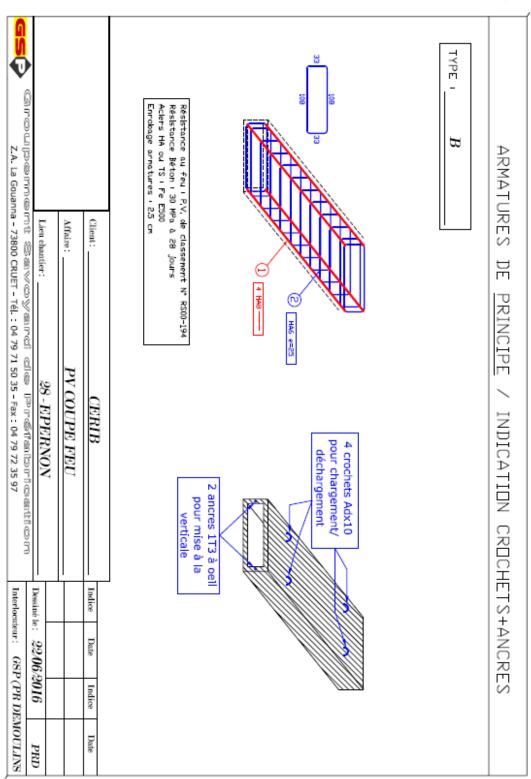


Résistance au feu : P.V. de classement N° RS00-194 Résistance Béton : 30 MPa à 28 jours Acters HA ou TS : Fe E500 Ennobage armatures : 3 cm Pour fermeture dessous			
Nbre=1 Plaque de fermeture - C.F. 1h			
PF3 // PF3 // 29 / 114			
2 de chaque grand côté Levage = 4 ancres à oell 173			
Polds = <u>75</u> Kg Indice Date Indice Date			
Client: CERIB			
DV COUDE FEU			
Dessine ie : 22/00/2010 par : PRD			
Interlocuteur: GSP (PR DEMOULINS Lieu chantier: 28 - EPERNON Groupsmissing Savoyand dis Préfabricantion			
Z.A. La Gouanna - 73800 CRUET - Tél. : 04 79 71 50 35 - Fax : 04 79 72 35 97			



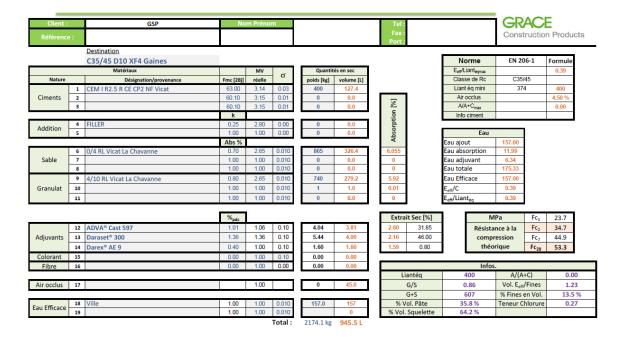
Résistance au feu : P.V. de classement N° RS00-194 Résistance Béton : 30 MPa à 28 jours Aclers HA ou TS : Fe E500 Errobage armatures : 3 cm				
Nbre=1 Plaque de fermeture - C.F. 1h				
PF4				
114				
2 de chaque grand côté				
Levage = 4 ancres à oell 1T3				
Polds = <u>75</u> Kg				
Indice Date Indice Date				
Client: CERIB				
Dessiné le : 22/06/2016 par : PRD Affaire : PV COUPE FEU				
Interlocuteur: GSP (PR DEMOULINS Lieu chantier: 28 - EPERNON				
Groupement Savoyard de Préfabrication 7.4 la Guana - 73800 CRUFT - Tél. : 04 79 71 50 35 - Fax : 04 79 72 35 97				







ANNEXE 2 — COMPOSITION DU BETON DES CONDUITS



NB: Le dosage en fibres de polypropylène est de 1,2 kg/ m^3 .



Annexe 3 — Fiche technique du mortier refractaire

weber.cel feu

MORTIER RÉFRACTAIRE

- Résiste aux hautes températures (barbecues, cheminées...)
- Mise en service 24 heures après montage
- Insensible aux intempéries





5 kg, 25 kg

Produit(s) associé(s)

M DOMAINE D'UTILISATION

- en intérieur et en extérieur montage et assemblage des cheminées à føyers ouverts ou fermés, des barbecues, des fours à pains ou à pizzas à usage privatif
- réalisation de conduits d'évacuation des fumées
- montage et jointolement des blocs en béton creux ou pleins, éléments en terre culte, briques réfractaires, boisseaux
- assemblage et jointolement d'éléments de maçonnerie en contact avec des eaux usées, sulfatées ou a cides (pH ≥ 4) : Industries alimentaires, laiteries, fromageries, réseaux d'égoûts et d'assainissement, effluents industriels

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les consells de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- les consignes de sécurité pour un emploi sur de ce produit sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.qulckfds.fr/weber
- les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

■ CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- durée pratique d'utilisation : 30 minutes
- temps ouvert pratique (entre l'étalement et la pose des éléments) : 10 minutes
- déla I d'ajustement des éléments après pose : 15 minutes
- durée de prise : 4 heures
- délai de mise en service : 24 heures

Ces temps sont donnés à +20 °C, ils sont allongés à basse température et

- réduits par la chaleur. épalsseurs moyennes :
 - de 5 à 30 mm en couche continue
 - · Jusqu'à 50 mm par couche en rebouchage localisé

M IDENTIFICATION

- composition : ciments spéciaux, charges et sables siliceux
- densité de la poudre : 1,5
- granulométrie : Jusqu'à 1 mm

PERFORMANCES

- densité du produit durci : 2.1
- classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011 : A+
- CE selon norme NFEN 998.2
- résistance en compression M45
- résistance initiale au cisaillement o,15 N/mm² absorption capillaire o,5 kg/(m².min°s)
- perméabilité à la vapeur d'eau : µ15/35
- conductivité thermique : 1,17 w/m.k
- réaction au feu : A1
- adhérence sur brique ou béton : >0,15 MPa
- résistance en compression après condition nement à +800 °C : 20 MPa • résiste aux eaux salées ou acides dont le pH≥ 4

Ces valeurs sont des moyennes d'essais en laboratoire. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en

	24 heures	28 jours
résistance en traction / flexion	4 MPa	8 MPa
résistance en compression	40 MPa	50 MPa

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

pour la réalisation des travaux NF P 10-202/DTU 20-1 NF P 51-201/DTU 24-1

- NF EN 998.2
- n° de certificat de contrôle de production en usine :
- Pulseaux o679-CPD-oo4o

RECOMMANDATIONS

prévoir une mise en chauffe progressive

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- les supports et éléments à assembler doivent être propres, sains et résistants (exempts de plâtre, sule, graisse, peinture, terre, poussière, pouvant empêcher l'adhérence du mortier)
- humidifier les supports poreux

Ensemble, durablement!





CONDITIONS D'APPLICATION

- ♦ température d'emploi : de +2 °C à +35 °C
- ne pas assembler d'éléments gelés ou chauds (stockés en plein soleil)
- éviter l'application en cas de pluie ou par fortes chaleurs

APPLICATION



- dosage en eau ◆ environ o,7 l d'eau par sac de 5 kg
- environ 3,5 i d'ea u par sac de 25 kg



préparation

- gâcher jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène, exempt de grumeaux
- weber.cel feu est utilisable immédiatement



mise en œuvre



mettre en place **weber.cel feu** à la truelle en épalsseur régulière et continue. Poser les éléments au fur et à mesure. Ajuster et caler si





lisser les joints à l'avancement du montage dès figeage du mortier

№ INFOS PRATIQUES

Unités de vente :

- sac de 25 kg (palette filmée complète de 48 sacs, soit 1200 kg)
- sac de 5 kg (conditionné par pack de 4x5 kg, palette filmée complète de 156 sacs, soit 780 kg)

Consormation: 15 à 20 kg/m² pour le montage d'éléments
Outillage: taloche, truelle, auge, fer à Joints
Conservation: 6 mois pour le sac de 25 kg et 1 an pour le sac de 5 kg
à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gob ain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.







Annexe 4 — Fiche technique du mortier epais courant

UNIVERSEL

MAÇONNERIE



LES «PLUS» PRODUIT

- Travaux courants de maçonnerle
- Montage des parpaings et briques
- Prêt à gâcher
- Granulométrie maximale égale à 4 mm
- Dosage en llant 350 kg/m³





▼ MORTIER A MAÇONNER

PROPRIÉTÉS

Mortier prêt à gâcher, constitué de liant hydraulique et de granulats calibrés.

OMAINES D'APPLICATION

- Montage de parpaings et de briques (conforme aux normes NF P 10-202)
- Scellements courants
- Joints de pierres et de briques
 Travaux courants de maçonnerie

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : gris
- Granulométrie: 0 4 mm
- D.P.U.: 2 h à 20°C ■pH påte: 13
- Densité produit durci : 1,9
- Conforme à la norme EN 998-2 Classe M10

Temps de prise (1)

Température	+20°C
Début de prise	5 h 00
Fin de prise	6 h 30

Résistances mécaniques (MPa) (II)

Échéances	1 jour	7 jours	28 jours
Flexion	1,5	2,5	4
Compression	5	9	14

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

 Supports sains, dépoussiérés et humidifiés préalablement.

Préparation du produit

 Mélanger manuellement ou mécaniquement de préférence 1 sac de 151 MORTIER UNIVERSEL avec de l'eau propre jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans

Dosage / Rendement

Quantité	25 kg	35 kg
Eau	3,25 à 3,5 litres	4,5 à 4,9 litres

- Application du produit

 Le produit s'applique manuellement à la
- La surface peut être lissée ou talochée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Température d'utilisation comprise entre +5°C et +35°C.
- Ne pas utiliser sur support gelé ou si le gel est à craindre dans les 24 h.
 Eviter un séchage trop rapide en
- protégeant la surface exposée au soleil et en l'humidifiant si nécessaire.
- Ne jamais utiliser sur un support à base de plâtre.
- N'est pas destiné à assurer l'imperméabilisation des ouvrages à blocs
- L'ajout de liant hydraulique ou d'adjuvant
- est interdit.

 Consulter la Fiche de Données de Sécurité.

(1) Valeurs de laboratoire données à titre indicatif. (2) Essais réalisés sur éprouvettes 4 x 4 x 16, conservées à 20°C. Valeurs de Laboratoire données à titre indicatif.

CONSOMMATION

1,9 kg/m³/mm d'épaisseur environ.

CONDITIONNEMENTS Sac de 25 kg. Sac de 35 kg.

CONSERVATION
12 mob à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

CUMENTS DE RÉFÉRENCE

Dosage en lant conforms aux normes NF P 10-202 (DTU 20.1) et 14-201 (DTU 26.2) relatives aux travaux de montage des blocs et de réalisation des chapes.

Norme EN 998-2.

ASSISTANCE TECHNIQUE: La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démanage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre. Documentation Technique 2015 - La présente fiche technique à pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui yfigurent sont besés sur nos conneissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas étà remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur www.parentbnko.com.

ParexGroup S.A. / Département Mortiers Spéciaux - 19 place de la Résistance - 92446 issy les Moulineaux Cedex Tél. (33) 01 41 17 45 45 - Fax (33) 01 41 17 19 55 - Renseignements techniques : 0 826 08 68 78





ANNEXE 5 — PLAN DE CONFIGURATION DE L'ESSAI

